

## **CONDITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AU CARNET 10 VOYAGES**

### **Article 1 – Utilisation**

Le carnet 10 voyages est utilisable sur le réseau TarnBus mais est valable sur un même trajet seulement. L'origine et la destination doivent être déterminées lors de l'achat.

Il y a possibilité de faire charger plusieurs carnets de 10 voyages avec des trajets différents sur une carte sans contact Pastel.

Le carnet 10 voyages peut être hébergé sur 2 supports :

- Le billet sans contact Pastel délivré en boutique ou directement à bord des véhicules
- La carte sans contact Pastel délivrée uniquement par les boutiques TarnBus

Le rechargement du titre sur la carte Pastel peut s'effectuer en boutique, à bord des véhicules ou via la boutique en ligne sur internet.

Lors de chaque montée dans le véhicule, lors de la validation du titre, un voyage sera décompté.

Il est possible pour le client de faire voyager avec lui un groupe de personnes. Après la première validation, il suffira de valider son titre une seconde fois et d'indiquer au conducteur le

nombre d'accompagnants. Il sera alors décompté sur la carte autant de voyages que d'accompagnateurs.

### **Article 2 – Prix**

Le prix du carnet de voyages s'élève à 15€ TTC.

Le carnet de voyages est payable comptant par chèque bancaire ou espèces (à bord des véhicules ou en boutique) ou CB (vente internet ou en boutique)

Le payeur peut être différent de l'utilisateur, porteur du titre.

Le payeur doit être obligatoirement une personne physique majeure ou mineure émancipé (un justificatif doit être fourni).

Un payeur peut prendre en charge plusieurs carnets de voyages.

### **Article 3 – Perte - Vol – Supports défectueux – Reconstitution des titres de transport**

Voir les conditions générales de vente

### **Article 4 – Remboursement du contrat**

Il ne sera procédé à aucun remboursement.